

Quand et comment payer des dommages et interets?

Par pietro, le 17/08/2009 à 18:10

Bonjour,

je dois regler des dommages et interets à une victime. Elle m a reclamé la somme depuis deja 5 mois en recommandé. Sachant que coute que coute je devrai payer je veux payer le plus tard possible (et j ai mes raisons...). Je voulais savoir par quel moyen legal pouvait elle se faire regler? Et savoir si moi je peux deposer plainte contre cette personne pour m avoir menacé si je ne la reglai pas tres prochainement? merci

Par wolfram, le 17/08/2009 à 18:20

Tout ce que vous allez gagner c'est que la victime va s'adresser au juge de l'exécution des peines. Un huissier va être désigné pour vous faire payer les dommages et intérêts et en plus vous devrez payer les frais de l'huissier.

Alors Payez !!!!

Par Tisuisse, le 17/08/2009 à 19:30

+ les intérêts moratoires.